

N° 111

Décembre 2017

BULLETIN MUNICIPAL

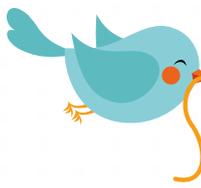
www.brunstatt-didenheim.fr

Brunstatt-Didenheim infos



BONNE ANNÉE





Carnet **rose** et **bleu**



Nolan FERRAND
19/05/2017
4,460 Kg - 53 cm



Malo MEYER
01/05/2017
3,600 Kg - 53 cm



Timothée ZILCH
01/06/2017
2,910 Kg - 46 cm



Louélie FORTES
16/06/2017
2,780 Kg - 45 cm



Alice BROGLIN
04/07/2017
2,780 Kg - 47 cm



Myriam MAUGUÉ
15/08/2017
3,340 Kg - 49 cm



Emma CÉSARI
27/08/2017
3,230 Kg - 51 cm



Clara MULON DRZYSGULA
09/09/2017
2,535 Kg - 47 cm



Sommaire



11 Travaux



13 Circulation



34 Marché Noël



10 Fleurissement



32 Ecole

- 2 : Carnet Rose et Bleu
- 3 : Sommaire
- 4 : Mots des Maires Délégués
- 5 : Mot du Maire
- 6, 7 : Décisions du Conseil Municipal
- 8, 9 : Caserne des Sapeurs-Pompiers
- 10 à 12 : Travaux
- 13 : Circulation Didenheim
- 14 : Création d'une piste cyclable
- 15 : Le sport au coin de chez vous
- 16 à 17 : Concours d'idées
- 18 : Voirie 2018
- 19 : Environnement
- 20 : Composteurs collectifs
- 21 : Carte de Vœux
- 22 à 24 : Trombinoscope
- 25 : Recettes de Noël
- 26 à 29 : La Vie au Village
- 30 à 31 : Rentrée des Classes
- 32 : Ecole La Sirène de l'III
- 33 : Aire de jeux à Didenheim
- 34 à 35 : Les Marchés de Noël
- 36 : Tribune d'Expression
- 37 : Communication :
Panneau message variable, Projet Fibre
- 38 : Commerces ambulants
- 39 : Téléthon
- 40 à 41 : Les prochains Rdv
- 42 à 43 : Mariages d'Antan

www.brunstatt-didenheim.fr



Mairie de Brunstatt-Didenheim



Brunstatt-Didenheim

Directeur de publication : Mme Bernadette GROFF - Maire • Site internet : www.brunstatt-didenheim.fr • Edition : Décembre 2017 • Conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY • Tirage : 4500 exemplaires - Dépôt légal N°1265 - Photos : Adrien LERCH - L'Alsace / Phototèque Mairie - Robert MULLER - DNA **Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.**

En utilisant **CyclusPrint** plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :

432

kg de CO₂

85

kg de CO₂

1 104

kg de CO₂

652

kg de CO₂

11 981

kg de CO₂

702

kg de CO₂

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone.
Données European BREF pour le papier à fibres vierges.



brunstatt-didenheim.fr

3 #



Mots des Maires



Délégués

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Vous allez découvrir dans ces pages les nombreux projets qui se concrétisent sur le territoire de notre commune. Ces travaux sont destinés à améliorer le cadre de vie de chaque citoyen : Circulation, loisirs, information, sécurité ou fleurissement, pas un domaine de la vie quotidienne n'échappe à nos préoccupations.

Le groupe majoritaire au complet travaille pour que chacun de ces projets réponde aux besoins actuels et futurs de la population, tout en respectant le fil rouge de notre action, à savoir une dépense publique toujours maintenue à son niveau le plus faible, parce que ces investissements sont aussi vos impôts.

L'équipe majoritaire reste à votre écoute chaque jour, et vous pouvez prendre rendez-vous avec les membres de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations, nous mettrons à votre service nos contacts et nos connaissances pour trouver ensemble des solutions.



Jean-Denis Bauer
Maire Délégué
de Didenheim

Christian Vogt
Maire Délégué
de Brunstatt

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Dans ce rendez-vous auquel vous êtes, je le sais, aussi attachés que moi, l'édition du Brunstatt-Didenheim Infos, vous pourrez cette fois encore découvrir ce qui fait le Bien Vivre dans notre village.

De nombreux débats animent notre commune : Sur chaque sujet, des interrogations, des réflexions nous sont apportées par les habitants de notre village, qui sont autant d'intelligence collective, d'intérêt à la chose publique. Je vous remercie de donner ainsi votre avis sur des affaires qui vous concernent au premier chef.

Dans la droite ligne de nos pratiques depuis 2010, je veille à ce que ces éléments soient intégrés dans notre réflexion et, dans la mesure du possible, restent les vecteurs de nos décisions. Il ne s'agit pas de suivre toutes les remarques, mais de toujours veiller à ce que les habitants soient entendus. Parce que je suis convaincue que personne n'a raison contre tous, et que la sagesse populaire n'est pas un vain mot, l'équipe communale au complet reste à votre écoute. Certes, des textes et des normes encadrent notre action mais ceci n'empêche pas



de prendre en compte la vox populi. Celle-ci, diverse dans son expression, représente l'intérêt général qui n'est pas l'addition des intérêts particuliers.

Nous soumettons ainsi à la sagacité de nos concitoyens les résultats du concours d'idées réalisé pour la requalification du centre-ville de Brunstatt. Des orientations se dégagent ainsi pour ce réaménagement qui se concrétisera dans les deux prochaines années. N'hésitez pas à nous transmettre vos réflexions, elles seront entendues ! Un registre est mis à disposition de la population pour annoter vos remarques et vos avis.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2017 ambitieuse pour vous, pour vos proches, pour notre commune, notre Alsace et notre République !



Votre Maire
Bernadette Groff

Cordialement.



Infos

Les décisions du Conseil Municipal



Réaménagement de la rue de la Forêt, des Faisans et des Castors

Séance du 22 juin à 19h30

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a tout d'abord pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation concernant les commandes passées par les services municipaux durant la période du 12 novembre 2016 au 11 juin 2017.

En matière financière, les élus ont procédé à deux décisions budgétaires modificatives concernant le budget principal et le service des eaux, puis ont fixé les indemnités de fonction du Maire, des Maires délégués et des Adjoints, avant d'autoriser la prise en charge des frais supportés par le Maire de Brunstatt-Didenheim et par le Maire de la commune déléguée de Didenheim pour la participation au Congrès des Maires et des Présidents des Communautés de France. Les conseillers ont ensuite approuvé la souscription d'un emprunt pour le service des eaux et ont procédé à la création de plusieurs postes au sein de la commune. La conclusion de deux contrats de postes d'apprentissage fut par ailleurs décidée dans le domaine de la voirie et des espaces verts. Puis, le Conseil Municipal a listé les emplois justifiant l'attribution de logements de fonction, fixé les tarifs d'inscription à la semaine Ecomusée et accordé plusieurs subventions.

Les élus ont ensuite autorisé la conclusion d'une transaction avec deux entreprises dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la Forêt, des Faisans, des Castors et d'une place à Didenheim, avant d'autoriser la signature d'une convention de co-maîtrise

d'ouvrage pour des travaux d'eau et d'assainissement rue des Faisans et rue des Castors. Dans le cadre de la réalisation de la liaison rue du Docteur Laennec – RD21 et du réaménagement des rues Mangeney et Laennec, le Conseil Municipal a autorisé la conclusion d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, financière et de gestion ultérieure avec le Département du Haut-Rhin et la Ville de Mulhouse. En matière d'achat d'électricité, fut autorisée la constitution d'un groupement de commandes avec m2A. Par ailleurs, les élus ont validé un projet de création d'un terrain de football A11, le renouvellement de la convention Ecopass Air Liquide pour la mise à disposition de deux bouteilles de gaz, une convention de mise à disposition précaire d'un emplacement dépendant de l'Eglise Sainte Odile avec Bouygues Telecom ainsi qu'une convention de financement relative à la station de lavage située rue Arthur Ashe.



Station de lavage
située rue Arthur Ashe

En matière d'urbanisme, les conseillers municipaux ont approuvé la mise en place d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ADAUHR concernant le concours d'idées pour l'aménagement des espaces structurants du centre-ville de Brunstatt. A également été autorisée la signature avec m2A d'une

convention de mise en accessibilité des arrêts de bus « Hironnelles » et « Arthur Ashe ».

Les élus ont ensuite approuvé une convention d'occupation ponctuelle d'un local communal pour la permanence de l'assistant social, ainsi qu'une convention de transfert de gestion des zones d'activités économiques, avant de procéder à plusieurs régularisations foncières ainsi qu'à la vente de parcelles communales. Fut ensuite décidé l'engagement d'une procédure de déclassement d'une partie du chemin rural situé rue de la Victoire par l'ouverture d'une enquête publique ainsi que l'intégration du cheminement piétonnier rue Damberg dans le domaine public.

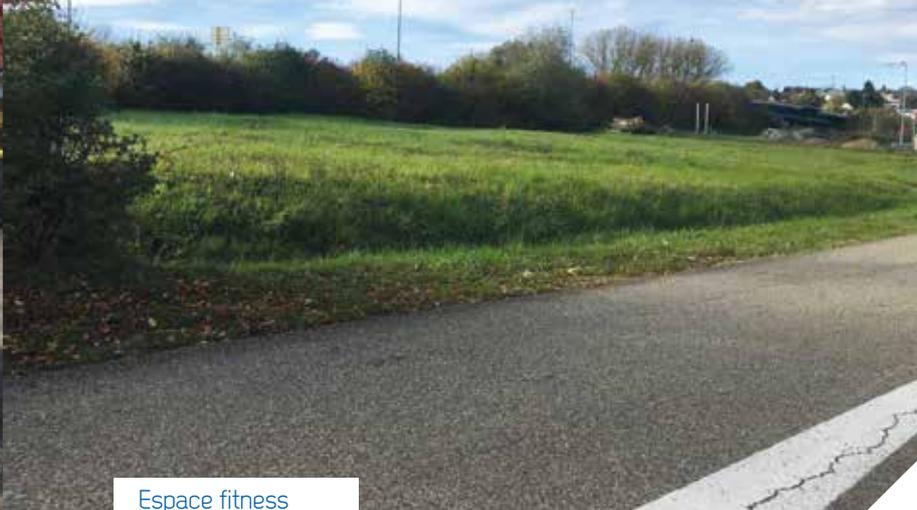


Rue Winkelweg

Cette séance s'est conclue par la décision de classer le chemin rural Winkelweg dans le domaine public et par l'autorisation d'établir une servitude de cour commune.

Séance du 28 septembre à 19h30

Cette séance fut tout d'abord consacrée à l'installation de deux conseillers municipaux, Madame Fabienne COLLIN et Madame Delphine NIMESKERN-WASSLER.



Espace fitness



Secteur du Kalberg

Puis, les élus ont autorisé l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable et ont décidé l'attribution d'une subvention complémentaire à l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt. Une décision budgétaire modificative fut ensuite votée concernant le budget principal. Dans le domaine de la chasse, les conseillers municipaux ont validé l'entrée d'un nouveau membre dans l'Association St-Hubert de Hirtzbach « Les Sangliers » et ont émis un avis favorable au remplacement d'un permissionnaire du lot de chasse de Didenheim. Ont ensuite été validées l'adhésion de la Ville de Héisingue au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin ainsi qu'une décision budgétaire modificative concernant le service des eaux. Par ailleurs, les élus ont approuvé une convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires ainsi qu'une création de poste, avant l'approuver l'octroi d'une subvention complémentaire à l'Ecole « La Sirène de l'III » et à l'Ecole maternelle « Les Castors ». La conclusion d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, financière et de gestion ultérieure fut ensuite décidée dans le cadre de la réalisation de la liaison rue du Docteur Laennec – RD 21 et du réaménagement des rues Mangeney et Laennec.

En matière d'accueil de loisirs, les conseillers municipaux ont approuvé la conclusion d'une convention relative à l'accueil de loisirs de Zillisheim avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, la commune de Flaxlanden et le Centre Communal d'Action Sociale de Zillisheim. Par ailleurs, fut approuvée la création d'un « espace fitness » aux bords du canal du Rhône au Rhin.

Les élus ont ensuite pris acte du rapport annuel 2016 du SIVOM de la région mulhousienne sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, ont approuvé le rapport annuel 2016 du SIVOM sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et ont pris acte du rapport d'activités 2016 du syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin ainsi que du plan communal de sauvegarde.

En matière d'urbanisme, les conseillers municipaux ont décidé la sectorisation de la taxe d'aménagement sur le secteur du Kahlberg ainsi que l'intégration de la rue du Vignoble dans le domaine public, l'achat d'une parcelle rue Montherlant et l'instauration d'une servitude de passage rue de Mulhouse.

Enfin, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Didenheim, les élus ont procédé au débat sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durables.

Séance du 16 novembre à 19h30

Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation concernant les commandes passées par les services

municipaux durant la période du 12 juin au 31 octobre 2017.

Puis, les élus ont approuvé le rapport d'activités 2016 de Mulhouse Alsace Agglomération ainsi que le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de l'Office National des Forêts pour l'année 2018 dans la forêt communale de Didenheim. Ils ont ensuite validé une décision budgétaire modificative au budget principal, avant d'approuver la convention relative aux activités extra-scolaires et aux Nouvelles Activités Pédagogiques avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Les membres du Conseil Municipal ont par ailleurs fixé le montant des prix relatifs au concours des Maisons Fleuries 2017 à Didenheim avant d'accorder une subvention à l'Association Sportive du Collège Pierre Pflimlin.

En matière d'urbanisme, les élus ont approuvé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Didenheim et ont autorisé la signature d'une promesse de vente sous conditions suspensives dans le cadre de la construction d'un magasin NORMA à Didenheim. Puis, les conseillers municipaux ont approuvé une convention financière avec Citya Etige Logement relative à des travaux d'enrobés et ont validé une convention avec Voies Navigables de France concernant l'entretien de parcelles.

Enfin, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition d'une parcelle Chemin des Pèlerins ainsi que la vente de parcelles communales rue de Mulhouse à Didenheim.



Caserne



État existant

Le bâtiment tel qu'il existe actuellement correspond à la caserne des pompiers de la commune de DIDENHEIM qui regroupe en un lieu les moyens de secours, le poste de commandement et divers locaux dédiés au personnel et au matériel. Ce bâtiment est situé au cœur du village de DIDENHEIM, en retrait de la rue de Brunstatt, face à la Mairie. Il est entouré d'un vaste espace libre aménagé en aire de stationnement et voirie.

Après plusieurs aménagements, le bâtiment existant se compose de la manière suivante :

- D'un corps principal de forme rectangulaire aménagé sur deux niveaux :
 - un rez-de-chaussée de plein pied d'environ 90 m², comprenant un garage véhicule léger et poids lourd, le poste de commandement, les sanitaires, les douches homme, la chaufferie,
 - un étage sous comble d'environ 60 m² comprenant un bureau, la salle de réunion / réfectoire,
 - la construction est de type traditionnel en maçonnerie avec toiture à deux pans.
- D'une extension latérale d'environ 65 m²
 - aménagée en rez-de-chaussée de plein pied avec le corps principal comprenant un garage véhicule léger et remorques, du rangement matériel,
 - la construction est récente, réalisée en ossature bois et parement extérieur en enduit, toiture mixte à double pente faible côté rue et toit plat sur l'arrière.
- D'une extension arrière d'environ 50 m²
 - aménagée en rez-de-chaussée de plein pied avec le corps principal comprenant un garage véhicule léger, le vestiaire femme et du rangement matériel.

Malgré une surface totale d'environ 265 m², les dispositions actuelles ne permettent plus de répondre de manière optimale aux besoins fonctionnels des services de secours.

Le poste de commandement

Le poste est actuellement implanté dans un local dont la superficie et les dimensions sont inadaptées à l'usage et

aux équipements de commandement. Ce local est actuellement éloigné de la salle de réunion qui se trouve à l'étage et les réunions de préparation ne peuvent être réalisées à proximité du poste. Le poste ne dispose pas d'une vue d'ensemble sur les accès des véhicules. Le réaménagement de la caserne permettra de déplacer le poste dans un local plus grand et idéalement situé au sein de la caserne.

Le stationnement des véhicules d'intervention et des remorques

Les capacités de garage s'avèrent insuffisantes pour accueillir les besoins actuels et futurs. L'extension du centre de secours permettra d'accueillir du matériel supplémentaire:

- un camion et une camionnette d'intervention
- et une remorque supplémentaire.

Le vestiaire homme

Les vestiaires, homme et femme, sont actuellement implantés dans la construction existante. Le vestiaire homme d'une surface de 15 m² est devenu bien trop petit si bien que les équipements ne peuvent y être entreposés.

L'extension du centre de secours sera l'occasion d'agrandir le vestiaire et d'y intégrer les rangements nécessaires pour les équipements individuels.

Le rangement du matériel d'intervention et des équipements du personnel

Les capacités de rangement du matériel sont elles aussi insuffisantes et nécessitent d'être augmentées pour un fonctionnement

optimal. Des zones de stockage en lien direct avec les véhicules d'intervention sont à créer.

L'extension du centre de secours sera l'occasion de réorganiser les points de stockage du matériel en adéquation avec celui des véhicules.

Pour conclure, la caserne bénéficie d'une localisation optimale mais nécessite une réorganisation interne et une extension de ses locaux.

État Projeté

Cette réorganisation de la caserne s'appuie sur la création de trois volumes distincts :

- une extension dédiée aux locaux en lien avec le poste de commandement,
- une extension pour augmenter la surface de vestiaire et
- une extension du garage pour créer des capacités de stationnement supplémentaires.

EXTENSION N°1 (surface utile de 45 m²)

La première extension projetée sera implantée entre la construction existante et la parcelle voisine, en limite Est de l'unité foncière. Elle regroupera les locaux suivants.

Le poste de commandement (15 m²)

Le poste actuellement implanté dans la construction existante sera déplacé côté rue de Brunstatt en débord de la construction existante à fin de lui donner une vue sur les accès véhicules à la caserne. Sa superficie et ses dimensions seront adaptées à l'usage et au matériel de commandement. Ce local sera en relation directe avec la nouvelle salle de réunion et le nouveau bureau de chef de centre pour optimiser les préparations aux interventions et la supervision des opérations.

La salle de réunion (15 m²)

La salle de réunion actuellement implantée à l'étage de la construction existante est coupée du poste de commandement actuel. Elle sera déplacée à côté du poste de commandement. Elle sera en contact direct avec celui-ci et le bureau de chef de centre. Son implantation future





la rapprochera également des vestiaires et des équipements d'intervention. Cela aura pour effet d'optimiser les temps de préparation. Sa superficie et ses dimensions permettront de réunir 6 à 8 personnes.

Le bureau chef de centre (15 m²)

Le bureau chef de centre actuellement implanté à l'étage de la construction existante est également très éloigné du poste de commandement. Ce local sera également déplacé dans le volume d'extension au cœur du dispositif de commandement.

Sa superficie et ses dimensions permettront d'aménager un espace de travail efficace.

EXTENSION N°2 (surface utile de 25 m²)

Extension du vestiaire homme (25 m²)

La création d'un second volume d'extension augmentera la surface de vestiaire existante qui est devenue insuffisante. Ce volume s'implantera tout comme le premier entre la construction existante et la parcelle voisine, en limite Est de l'unité foncière. L'extension du vestiaire homme se fera dans le prolongement du vestiaire existant pour porter sa surface totale à environ 40m². Une communication intérieure sera aménagée entre les deux vestiaires. Cette nouvelle implantation rapprochera les vestiaires des espaces de commandement, ce qui réduit les temps de préparation et donc d'intervention.

EXTENSION N°3

(surface utile d'environ 80 m²)

Afin d'accroître les capacités en véhicules et matériel d'intervention, une troisième extension est programmée en contiguïté du garage existant. Elle accueillera les équipements suivants.

Un garage pour véhicule de type poids lourd (45 m²)

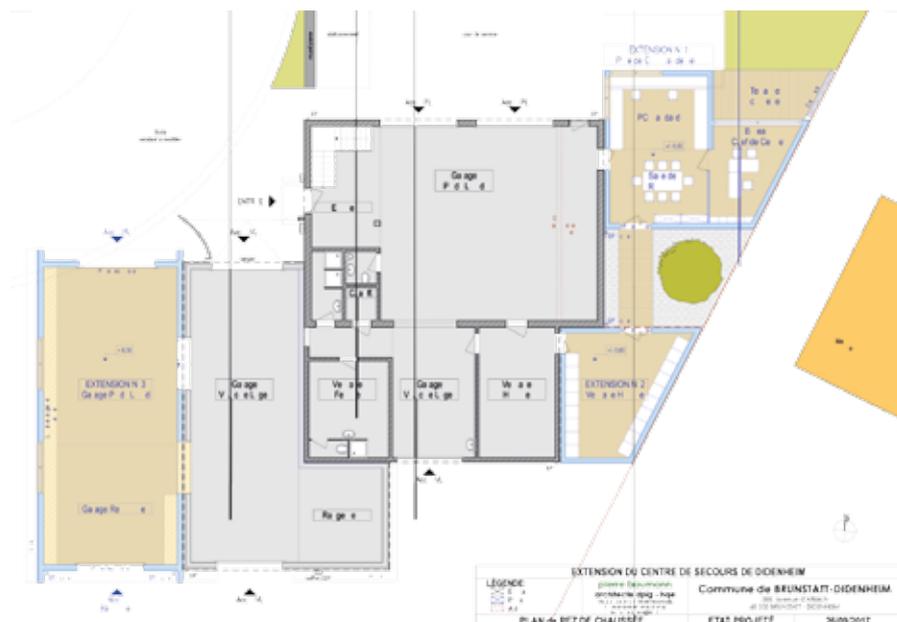
Le volume à créer permettra le stationnement d'un camion d'intervention de type 13 tonnes par sa surface de 45 m² mais également par sa hauteur de 5 m. L'aire de stationnement sera accessible directement depuis la rue de Brunstatt au moyen d'une grande porte sectionnelle. Une liaison interne avec le bâtiment existant sera également aménagée.

Un garage pour remorques d'intervention (25 m²)

Les capacités actuelles de garage dans l'extension existante sont limitées à deux remorques. Ces remorques seront garées dans l'extension projetée pour libérer une aire de garage pour un véhicule d'intervention de type camionnette. La surface projetée de 25 m² permettra de garer une remorque supplémentaire pour les besoins futurs.

Rangement matériel (10 m²)

Les capacités actuelles de rangement pour le matériel sont insuffisantes. L'extension sera dimensionnée pour y inclure des capacités de rangement à proximité des véhicules d'intervention concernés.



Récapitulatif des surfaces

L'ensemble des surfaces créées se décompose ainsi :

EXTENSION N°1:

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Poste de commandement | 15 m ² |
| Salle de réunion | 15 m ² |
| Bureau chef de centre | 15 m ² |
| TOTAL EXTENSION N°1 : | 45 m² |

EXTENSION N°2:

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Extension vestiaire homme | 25 m ² |
| TOTAL EXTENSION N°2 : | 25 m² |

EXTENSION N°3:

| | |
|--|-------------------------|
| Garage pour un véhicule d'intervention : | 45 m ² |
| Garage pour remorques d'intervention | 25 m ² |
| Rangement matériel | 10 m ² |
| TOTAL EXTENSION N°3 : | 80 m² |

TOTAL EXTENSIONS : 150 m²

Partie architecturale

Le bâtiment existant de la caserne a déjà fait l'objet au fil du temps de plusieurs extensions. Cette nouvelle campagne permettra d'optimiser le fonctionnement de la caserne mais également de requalifier l'ensemble bâti tout en préservant la réserve foncière de la parcelle. C'est pourquoi plutôt que de construire un volume important, il a été fait le choix de plusieurs extensions judicieusement placées. Ce parti pris permettra d'une part de minimiser l'impact visuel, et d'autre part d'implanter les espaces selon les besoins fonctionnels.

Les espaces en lien avec le commandement seront regroupés côté rue en lien direct avec l'accès à la caserne. Les grandes

ouvertures en façade offriront une vue sur les mouvements des véhicules d'intervention. Elles permettront également de baigner ces espaces de travail d'une importante lumière naturelle. La faible hauteur de ce volume d'extension contribuera à limiter l'impact visuel pour la maison voisine.

Les vestiaires s'étendront sur la partie arrière de la caserne, dans le prolongement du vestiaire existant. Son gabarit sera similaire à la première extension et au vestiaire existant, ce qui créera une unité d'ensemble.

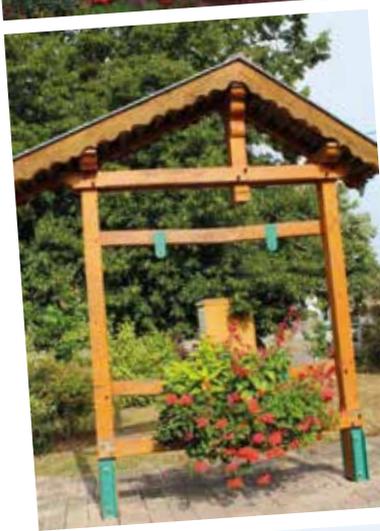
Le garage projeté s'implantera logiquement dans le prolongement des garages existants. Cette implantation à l'opposé des deux premières équilibrera la composition d'ensemble et modernisera quelque peu l'image de la caserne. En effet, ce volume offrira une façade nouvelle sur la place et l'aire de stationnement publique. Cette façade sera rythmée par une succession de grandes ouvertures verticales.

Ces nouveaux volumes ont été conçus dans une logique environnementale. Ils seront construits en ossature bois pour les murs et en charpente bois pour la toiture, le tout reposant sur une infrastructure en béton armé. Ils seront revêtus de bardage bois et les espaces chauffés seront isolés par de la laine de bois. L'entrée du bâtiment existant sera requalifiée par l'ajout de bardage et le remplacement de l'avent existant par un élément vitré.

Concernant les espaces extérieurs, ils seront pour l'essentiel maintenus en l'état. Seul l'accès au parking depuis la rue de Brunstatt sera décalé au-delà de l'extension du garage.



Travaux



Fleurissement 2017

Les années passent et ne se ressemblent pas, au moins en ce qui concerne le fleurissement. Cette année, les services espaces verts, ont mis l'accent sur les variétés de plantes et fleurs moins consommatrices d'eau. Une variété de graminées telles que les pinisetum et carex ont cerclé les œillets d'Indes, colius et autres surfinias dans un éclat de couleurs.

A travers les clichés qui suivront, laissons revenir à notre mémoire le souvenir du printemps et de l'été passés, à présent remplacés par la douceur des couleurs pourpres de l'automne, en attendant l'hiver.





Chauffage urbain "pont rail"



Association des Archers de St-Georges

d'âge dans un moment de partage et de compétition.

Le terrain mis à disposition de l'association comprend un pas de tirs couvert, réalisé en 2016, avec un auvent, permettant ainsi une utilisation prolongée en arrière-saison, des cibles situées à différentes distances. L'association dispose également d'un club house construit il y a plus de vingt ans.

Cet été, la Commune a réalisé en propre régie l'extension de ce local, en rajoutant une annexe composée d'une partie réserve et d'un WC pour Personnes à Mobilité Réduite.

Les services de la Commune ont également réalisé un cheminement et une place de retournement en enrobé, à l'intérieur de l'enceinte du terrain communal.

Grâce au savoir-faire des agents communaux, dans les domaines du second œuvre et de la voirie, un aménagement d'une belle qualité et des travaux mettant en valeur le patrimoine associatif, ont pu être réalisés, tout en restant en harmonie avec le secteur boisé et paysagé du lieu dit "Im Bitz" .

Chauffage Urbain

Tout au long de l'année 2017, m2A a réalisé l'extension du réseau de chauffage urbain depuis la Centrale Thermique de l'Illberg jusqu'au centre hospitalier Emile Muller. Une opération qui a consisté à enfouir un réseau de chaleur à travers les voiries mulhousiennes et surtout brunstattoises pour permettre le transport de l'eau chaude et de l'énergie destinée à chauffer différents bâtiments publics et notamment l'hôpital.

Ces travaux ont eu des conséquences pour les Brunstattois et les Didemers en matière de circulation, impactant également le stationnement en bordure des travaux pendant de long mois.

La Commune s'associe à m2A pour remercier l'ensemble des riverains concernés par ces opérations; ils ont fait preuve de patience et d'un sens de l'intérêt général, participant ainsi, à ce projet de caractère intercommunal, inscrit dans les actions menées au titre de la Transition Energétique.

Deux phases délicates ont été menées à bien : la traversée de la

"trémie" et du "pont rail" au niveau du passage sous le canal et de la voie ferrée, et celle de la dépose d'un seul tenant des deux collecteurs, dans le lit de la rivière de l'III. L'alignement des pelles mécaniques, que l'on a pu observer sur le site, sont le témoin de l'importance et de la technicité de cette opération délicate qui s'est achevée avec succès.

La mise en service de ce réseau de chaleur est programmée pour la fin de l'année 2017.

Rénovation du club house de l'association des Archers Saint Georges

Installée depuis de nombreuses années dans la zone de loisirs « Im Bitz » à Brunstatt, « les Archers », membres du Cercle Sportif Saint Georges, est une association sportive active et impliquée dans le tissu associatif de notre commune. La pratique sportive du tir à l'arc, accessible à tous, concilie adresse et concentration. En salle comme à l'extérieur, le tir à l'arc regroupe toutes les catégories



Association des Archers de St-Georges



Travaux de la Commune

Arrêts de bus SOLEA

La Commune a engagé au courant de l'été 2017, la mise en conformité des arrêts de bus SOLEA – Hirondelles et Ashe. Il faut savoir que la compétence "Transport" est dédiée à m2A et à SOLEA pour l'organisation, la mise en service et le fonctionnement du réseau bus. Cependant, c'est la Commune qui reste en charge des aménagements de voirie rendus nécessaires par l'évolution des normes en matière d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, et notamment, en ce qui concerne les arrêts de bus.



Arrêt de bus "Soléa"



Halte-garderie "les petits filous"

Le recensement des arrêts de bus de la ligne 15, 21, 31 et 51, réalisé au courant de l'année 2015, a mis en évidence certaines absences de conformité et notamment sur les zones de dépose où les hauteurs de bordures ne sont pas adéquates pour permettre aux passagers de sortir du bus de plain pied sur le trottoir.

Les services techniques municipaux ont programmé en 2017, des interventions sur les arrêts Ashe (ligne 51) et Hirondelles (ligne 31). Le premier arrêt étant impacté par les travaux de voirie rue Arthur Ashe par la création d'une bande cyclable entreprise par le service voirie de la Commune, il était évident de compléter ces aménagements par l'intervention sur cet arrêt. Le second arrêt s'inscrit dans une logique de mutualisation des travaux sur le domaine public conditionné par la pose du réseau de chaleur sur la rue de Dornach, réalisé cet été par m2A.

L'équipe municipale a profité de l'immobilisation d'une partie de la voie pour réaliser le remplacement des bordures et la mise en place de "pavés guides" permettant aux personnes malvoyantes de se positionner en attente de l'ouverture des portes du bus. m2A accompagne financièrement ces mises en conformité en subventionnant les travaux sur une petite partie, la Commune prenant en charge le solde (+ de 10 000 € par arrêt) en optimisant les coûts par une réalisation de ces aménagements, en propre régie.

Travaux Association «les petits filous» Halte-Garderie

La structure "les petits filous" accueille des bébés et des enfants de 3 mois à 3 ans, depuis l'année 2000, avec enthousiasme, passion et professionnalisme, sous la présidence de Madame Marie-Louise SCHAFFHAUSER qui ne compte pas son temps pour accompagner les projets éducatifs et fonctionnels, nécessaires à la bonne marche de l'établissement.

Cet été, le service « Bâtiment » de la Commune de Brunstatt-Didenheim a réalisé, en collaboration avec deux entreprises locales, la modification du local "change" du 1er étage de cette structure.

La création d'une ouverture vitrée et l'ajout de WC pour les petits permet, à présent, au personnel en charge de "nos petits bambins" d'assurer une meilleure surveillance de la salle de motricité depuis la salle de "change". Cet aménagement a été financé à la fois par l'association et m2A, et réalisé en étroite collaboration entre les utilisateurs et les services techniques pour générer le moins de désagréments sur le fonctionnement de la crèche.



Halte-garderie "les petits filous"



Travaux

Circulation centre du village - Didenheim

L'année 2017 a été ponctuée par le lancement de l'essai de sécurité sur le territoire de Didenheim. En effet, un sens de circulation a été mis en place dans la rue des Carrières et rue Zwiller et des aménagements de sens de priorités ont été instaurés dans la rue du 25 novembre.

Une concertation et un dialogue se sont engagés entre les deux collectifs (riverains de la rue Zwiller et de la rue des Carrières) et la Mairie pour analyser, proposer et adapter au mieux le mode de déplacements des usagers de ces voies prioritaires.

Le bureau d'études BEREST, mandaté pour réaliser une étude de sécurité a accompagné les différentes réunions de travail et a écouté l'ensemble des parties qui ont pu faire valoir leur vision et leur ressenti en matière de déplacement, cadre de vie, sécurité et mode de déplacements doux (vélo, transport en commun).



A l'heure où cet article est rédigé, les conclusions de l'étude ne sont pas connues et le groupe de travail "circulation" n'a pas évalué et analysé les propositions émises par ce maître d'œuvre. Néanmoins, tous les intervenants sont d'accord sur le fait qu'il est impératif de sécuriser



le déplacement des piétons, de déterminer l'emplacement des pistes cyclables et enfin d'encadrer le flux de transit généré dans l'axe de circulation Est – Ouest de notre territoire.



La Commune souhaite faire connaître en toute transparence les informations et les principes d'aménagements qui découleront de cette phase de concertation et de dialogue tout en gardant un principe essentiel, l'intérêt général et la sécurité de nos concitoyens.





Travaux

Création d'une voie verte - piste cyclable - rue des Vallons - rue Damberg

La Commune de Brunstatt – Didenheim a adhéré à la démarche de développement du réseau cyclable engagé par m2A dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains. Depuis quelques années, la pratique du vélo dans sa partie trajet « domicile - travail » a pris un essor important et la venue de vélos électriques ne fait que renforcer cette dynamique de l'usage des déplacements doux.

Le territoire de Brunstatt est traversé par une artère départementale qui relie Mulhouse à Zillisheim sur laquelle le déplacement à vélo n'est pas toujours très commode, compte tenu du flux de circulation et le peu d'emprise foncière possible pour créer des voies dédiées. Le schéma directeur cyclable réalisé en concertation avec tous les intervenants "vélo" a permis de proposer une voie de délestage à travers le centre bourg entre les rues des Vallons et Damberg jusqu'à l'avenue d'Altkirch/rue du Fossé.

Cette voie parallèle sera dotée, dès cet automne, d'un tronçon en voie verte (cycle /piétons) sur une centaine de mètres grâce à un accord obtenu entre m2A, la Commune et les riverains de la résidence "les Feuillères I et II" conscients de l'intérêt général de ce projet. Située à l'angle de la rue des Vallons, cette voie sécurisée, et exclusivement réservée aux cyclistes, pourra être empruntée, afin d'éviter le goulot d'étranglement existant au début de la rue Damberg. Cet itinéraire cyclable sera complété par un jalonnement directionnel composé de panneaux invitant les cyclistes à utiliser les voies secondaires de la Commune, tout en signalant des possibilités pour regagner l'axe principal, soit l'avenue d'Altkirch.



Voie verte Damerg



Piste cyclable rue Damberg

L'ensemble de ces travaux a été financé par la Commune et m2A dans le cadre de leurs compétences respectives, mais aussi grâce aux travaux d'aménagements réalisés pour le passage du réseau de chauffage urbain, sur ce même axe. Les échanges entre les deux collectivités et la mutualisation des moyens ont permis d'optimiser le coût de ces travaux et donner aux concitoyens une alternative de déplacement à celui de l'usage de la voiture.



Piste cyclable rue des Vallons



Pont de l'ill rue Dornach



Travaux

Le Sport au coin de chez vous

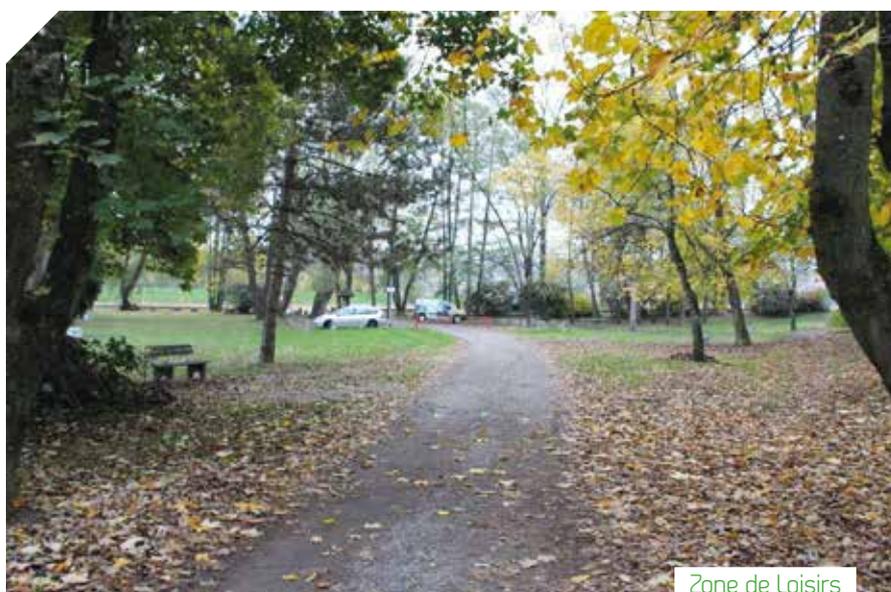
La pratique du sport est un enjeu national pour lutter contre l'obésité, les maladies cardiaques et l'isolement. La Municipalité a souhaité mettre en place des équipements sportifs qui permettent à tout chacun de pratiquer, à son rythme, une activité physique autre que celles dévolues par les clubs ou les salles de fitness ou de remise en forme. Il s'agit d'agrès sportifs qui seront situés en plein air, gratuits, ludiques et libres d'accès.

L'objectif de cette opération est de proposer aux habitants un site dédié pour la pratique de l'exercice physique, permettant la rencontre et un échange à travers le sport. Deux sites d'implantation ont été retenus. Un premier, au droit du parking du passage à niveau situé rue de la Libération à Brunstatt, au pied de la voie verte Euro vélo 6. Un deuxième, sur la zone de loisirs située le long de l'Ill à Didenheim. L'intérêt de réaliser deux sites différents est d'être accessible pour un maximum de personnes et de disposer d'installations différentes, à exploiter en fonction des envies et des exercices souhaités.

Sur le site de Didenheim, il sera proposé une activité ludique et sportive avec des agrès individuels de type "rameur, vélo elliptique, combiné de "step et twiwt". Sur celui de Brunstatt, ce sera un module compact qui sera installé, permettant de réaliser des exercices de "cross fit", plancher horizontal et barres verticales, agrès de "tortures physiques" pouvant accueillir jusqu'à 9 utilisateurs en simultanément. Chaque agrès sera accompagné



Rue de la Libération



Zone de Loisirs

d'un pictogramme d'utilisation et de panneaux de recommandations.

Nous comptons vivement sur les Brunstatois et les Didenheimois pour prendre d'assaut ces équipements, dès l'arrivée des beaux jours pour préparer l'été et garder la forme !!!!!

L'installation de ces équipements devrait être opérationnelle courant du 1^{er} trimestre 2018.





Travaux

Requalification du Centre du Village - Brunstatt Concours d'idées

L'identité d'un centre de village est souvent associée à l'aménagement de l'espace public qui le définit. La Commune a entrepris ces dernières années une réfection de l'artère principale, l'avenue d'Altkirch et désire aujourd'hui valoriser le centre-ville. La réflexion sur l'aménagement souhaité a amené les élus à lancer un concours d'idées sur le secteur concerné.



Le "CONCOURS D'IDÉES"
c'est quoi ?

Contexte : La Commune de Brunstatt-Didenheim souhaite valoriser l'aménagement du centre-ville de Brunstatt.

Une réflexion sur ce projet a mené les élus à lancer un concours d'idées sur le secteur concerné. En effet, devant la complexité de la réponse à apporter, il leur a semblé opportun de soumettre la réflexion à des équipes spécialisées dans les aménagements des espaces publics.

Trois équipes (composées d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes) ont été sélectionnées pour présenter des idées d'aménagements qui sont aujourd'hui exposées.

A présent, il s'agit pour la Commune de sélectionner, dans chacun des aménagements proposés, une ou plusieurs idées pour constituer son propre projet.

A ce titre, les avis des habitants sont les bienvenus et peuvent être consignés dans un registre mis à disposition à l'accueil des services techniques de la mairie.

Les élus souhaitent que l'aménagement du centre-ville de Brunstatt prenne en compte une réflexion globale du fonctionnement autour de la mairie, de l'église et de l'école, avec une mise en valeur du patrimoine existant et des équipements publics situés dans le périmètre d'étude, mais également, la construction d'une halle multi-nodale.

Les équipes sont force de proposition. Aux contraintes et aux souhaits des élus, les équipes peuvent proposer des aménagements qu'elles pensent opportuns pour la valorisation du centre-ville.

Conformément au règlement, les projets ne donneront pas suite à un contrat de maîtrise d'œuvre. Un concours d'architecture et d'ingénierie sera organisé ultérieurement sur la base des propositions émanant du concours d'idées et retenues par les élus, après les avis de la population.

En effet, devant la complexité de la réponse à apporter, il semble opportun de soumettre ce projet à des équipes spécialisées dans l'aménagement des espaces publics. Les équipes sélectionnées ont travaillé sur une réflexion globale du fonctionnement autour de la Mairie, l'église St Georges et du parvis de l'école Besenval avec la mise en valeur du patrimoine existant et des équipements publics situés dans le périmètre d'étude mais également la construction d'une halle multi modale.

Le classement définitif des trois équipes en lice sera fait sur un examen du jury composé d'élus et de référents techniques mais également suite à l'évaluation de la population. Conformément au règlement du concours d'idées, les projets ne donneront pas suite à un contrat de maîtrise d'œuvre.

La Commune se donne la possibilité à l'issue de l'analyse du jury, des élus et de la population, d'utiliser ces idées pour composer un cahier des charges qui sera la base du concours d'architecte et d'ingénierie.

Ce concours sera organisé ultérieurement et devra déboucher sur des travaux définitifs de requalification du centre-ville de Brunstatt.





Travaux

Programme de voirie 2018

Le programme pluriannuel de réfection de voirie permet d'échelonner les travaux de réfections de voirie de l'ensemble du territoire en fonction de l'état général des voiries, des projets de constructions et du renouvellement des réseaux secs (eau potable, assainissement).

Pour l'année 2018, une programmation prévisionnelle d'intervention a été pointée sur Brunstatt dans les rues suivantes : le chemin des Pèlerins, rue des Buissons, chemin du Winkelweg et la rue des Clochettes.

En ce qui concerne Didenheim, la voie d'accès à la Caserne des Pompiers, l'escalier entre la rue Bellevue et la rue de Mulhouse (maillage du réseau eau potable), le parking rue des Cigognes, et la mise en conformité de l'assainissement du Club House ASD font partie des projets à traiter dans l'année. Compte tenu de l'avancement de l'analyse de l'étude de sécurité et des conclusions de la concertation avec le Groupe de travail Circulation à Didenheim, la Commune pourra avancer avec l'un ou l'autre projet de réfection de voirie affectée par le sens de circulation.



Chemin des Pèlerins



ASD



Accès Caserne des Pompiers



Escalier Bellevue - Didenheim



Chemin du Winkelweg



Rue des Buissons



Environnement

Plan local d'urbanisme (PLU) et protection des espaces naturels de Brunstatt

L'enquête publique du PLU de Brunstatt vient de se terminer. Les divers documents, notamment le plan de zonage, montrent que le travail de terrain du Groupe Brunstatt Environnement a été utile.

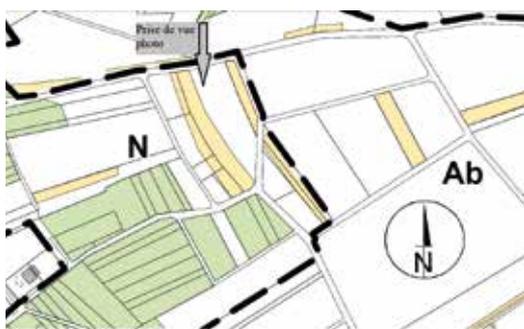
Ainsi, de nombreux bosquets et forêts, classés en Espaces Boisés Classés (EBC), resteront obligatoirement arborés. Par ailleurs, d'anciens vergers et haies sont protégés en tant qu'« Eléments Paysagers ».

Reste à surveiller le respect de ces protections dans le temps et de maintenir des chemins ruraux bien dégagés. Pour notre part, nous comptons bien participer à une veille active afin que le ban communal reste favorable à la biodiversité et attractif pour les promeneurs.

Groupe Brunstatt Environnement



Vue photographique et aérienne sur Pfloetsch et Lusberg depuis le haut du Damberg, sur une zone protégée



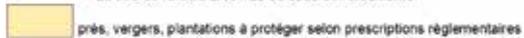
PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

classés au titre des articles L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme



ELEMENTS DU PAYSAGE DELIMITES ET DE L'ENVIRONNEMENT

au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme



Intégration dans le plan de zonage du PLU des éléments du paysage et des espaces boisés classés recensés par le groupe Brunstatt Environnement



Paysage collinaire remarquable





Environnement

Composteurs collectifs

Dans le cadre de la démarche "Zéro phyto et développement durable" illustrée par les petites libellules sur les panneaux d'entrée d'agglomération, certains élus ont engagé une réflexion sur la mise en place d'un projet de création de zone de composteurs collectifs au pied des immeubles sur le ban communal de Brunstatt-Didenheim.

Accompagnée de M. Dirringer Joseph, référent principal au sein de l'équipe communale en matière de compostage, il a été évoqué plusieurs sites pilotes pour engager ce projet ambitieux en matière environnemental et riche en échanges entre la population et les services dédiés au public. Le SIVOM de l'agglomération mulhousienne et m2A gestionnaires de la collecte et du traitement des ordures ménagères mettront à disposition des composteurs collectifs. La Commune assurerait quant à elle les opérations de mélange du compost et apport en bois des composteurs pour un bon fonctionnement. En contrepartie, les services espaces verts récupéreront le compost pour venir enrichir les platebandes végétales et les massifs d'espaces verts des résidences partenaires de l'opération mais également les espaces publics aménagés. La Commune est entrée maintenant



dans une phase de contact avec les syndicats des copropriétés des résidences pressenties pour ces actions en matière de réductions des déchets ménagers.

Après accord que l'on espère favorable, il restera ensuite à engager une action d'information et de

formation en partenariat avec le SIVOM et m2A en faveur des utilisateurs de ces composteurs.

Un projet utile, responsable et écocitoyen, respectueux de l'environnement, qui pourrait être opérationnel au courant de l'année 2018.





Bonnes Fêtes

*Meilleurs
Vœux
2018*





Des hommes et des femmes

... à votre service

Secrétariat Général



ALLENBACH Bruno
Directeur Général
des Services



SCHERLEN Laurent
Adjoint au Directeur
Général des Services



GALLAND Nathalie



MULLER Brigitte



VEDRENNE Eric

Etat Civil - Formalités Administrative Elections - Cimetière

Brunstatt



SCHMITT Myriam
Responsable



DUSSOURD Peggy

Didenheim



BERINGER Pascale

Comptabilité Finances Personnel



FLURY Véronique



HURTH Claudie

Communication Ecoles - Affaires Culturelles



GUIDEZ Céline
Responsable

Service Social



NYCZ Alexia
Responsable

Enseignement Aide Maternelle

Ecole Maternelle Les Castors



FISCHER Frédérique



WICKER Christine

Ecole Maternelle Centre



AMAND Christiane



ARNOLD Isabelle



BEKHEIRA Edith



BLECH Evelyne



FELTEN Christine



GAUGLER Christiane



GLASSER
Marie-Bernadette

emmes...



Services Techniques



PEREIRA Jean-Paul
Responsable



OSWALD Pascale



KAUFMANN Elisabeth



SOURD Jocelyne



JAEG Estelle

Centre Technique Municipal

Pôle Bâtiment



FISCHER Christophe
Responsable

Bâtiments



RUST Jean-Marie



FERRARO Lucas



VALLAT Arnaud



WOJDA Anthony
+ Soliaid



BEYL Damien

Concierges



CONVERS Ghislain
Espace St.-Georges



DELORME Jean-Jacques
Salle Municipale des
Sports + Soliaid

Electricité



SCHMITT Alain



FEHR Olivier



VEAU Patrice

Maçonnerie Bâtiments



BILL Robert

Peintre



TSCHEULIN Alain



BABIC Boban

Sanitaire Serrurerie



SCHMITT Hubert



Des hommes et des femmes... ... à votre service

Pôle Voirie



DIFFOR Ludovic
Responsable



DIRRINGER Joseph



DREISTADT Mathieu



BOERNER François



KIBLER Emmanuelle
+ Soliaid



PATRICK Maillot

Espaces verts

Espaces verts



ROSENKRANZ
Gilles



TOSO Léa



VINCENT G rald



GUEDES Carlos



FISCHER Jeremy



SCHMITT Julien



WEISS Jean-Yves



BILLIG Jean

Ma onnerie/Voirie

M canique



BRISINGER Bernard



MORITZ Philippe



BOUDJELLAL Tayeb



CASTELLIN
Jean-Fran ois

Propret  urbaine

Personnel d'entretien et de services



BOUDJELLAL Hadda



DASCALESCU Veta



DELORME Lydie

Personnel d'entretien et de services



FRIEH Marie-Serge



GAUGLER
Marie-France



KIBLER Carine



ROUX Nathalie



SOUDANI Martine



STOICHEFF V ronique



Recettes de Noël

Bredele à l'Anis

Ingrédients :

- 170 g de sucre
- 2 oeufs
- 180 g de farine
- 10 g d'anis moulu ou en graines

Préparation de la recette :

Battre les oeufs et le sucre dans pendant 10 minutes au fouet électrique à la vitesse max

Ajoutez l'anis et la farine, puis mélangez encore 30 secondes.

Avec une poche à douille munie d'une douille lisse de 8 mm, dressez de petits tas sur la plaque du four sur laquelle vous avez préalablement posé du papier cuisson .

Laissez sécher jusqu'à ce qu'il y ait la formation d'une croûte. Ca peut prendre environ 6 heures. Le mieux est de laisser reposer une nuit dans le four éteint.

Faites cuire 10 minutes à 180°C (th.6).

Conservez-les dans une boîte hermétique.



Florentins

Ingrédients :

- 70 gr de sucre et un peu de jus de citron pour faire un caramel

Garniture :

- 35 gr de beurre
- 25 gr de farine
- 50 gr de fruits confits
- 50 gr d'amandes effilées

Préparation de la recette :

Faire un caramel avec les 70 gr de sucre et le jus de citron puis rajouter le beurre, puis en même temps la farine, les fruits confits et les amandes effilées. Faire prendre sur le feu pendant 2 minutes. Faire cuire pendant 6 à 12 minutes selon la grandeur. Laisser refroidir puis les glacer.

Gâteau Hubertine

Ingrédients :

- 3 oeufs
- 200 g sucre
- 200 g farine
- 200 g beurre
- 1 paquet levure chimique
- 1 paquet sucre vanillé
- 4 grosses pommes
- 100 g noisettes moulues
- 1 barre chocolat à cuire
- 1 cuillère à sucre cannelle
- 1 cuillère à sucre cacao

Préparation de la recette :

- Eplucher et couper les pommes en lamelles.

- Les tremper dans du schnaps et laisser reposer 2 heures (si pas de schnaps, autre alcool = calvados - armagnac - cognac !)

- Casser les œufs, les fouetter et rajouter le sucre puis la farine + la levure.

- Fondre le beurre + le chocolat et rajouter à la préparation.

- Ajouter le sucre vanillé + 1 cuillère à soupe de cannelle + 1 cuillère à soupe de cacao.

- Bien mélanger et rajouter les noisettes moulues + les pommes.

- Verser dans un moule en silicone après l'avoir passé sous l'eau.

- Selon le four, cuire 40 mn à 1 h à 180° (le mieux est de piquer un couteau dans la pâte pour s'assurer de la cuisson).

- Laisser refroidir avant de démouler.

Kosakabrettla

Ingrédients :

- 250 gr de beurre
- 250 gr de sucre fin
- 4 jaunes d'œufs
- 500 gr de farine tamisée
- 1 paquet de sucre vanillé
- Cerises confites (1 cerise divisée en 4 ou en 8 selon les goûts de chacun)
- Noisettes moulues

Préparation de la recette :

Battre en mousse le beurre. Ajouter les jaunes d'œufs, le sucre fin et

le sucre vanillé battre à nouveau pendant environ 10 mn. Ajouter la farine tamisée. Pétrir la pâte à la main.

Faire des petites boules en formant au centre un petit trou. Badigeonner au jaune d'œuf puis tremper le dessus dans les noisettes moulues. Décorer avec la cerise confite.

Mettre au four à 180/200° pendant environ 10 minutes.

Rochers Aux Amandes

Cuisson : env. 35 mn

Ingrédients :

- 250 gr d'amandes émondées
- 250 gr de sucre semoule
- 5 blancs d'œufs

Préparation de la recette :

Couper les amandes émondées en lanières et les faire griller avec 50 gr de sucre. Laisser refroidir. Pendant ce temps battre les blancs d'œufs en neige ferme, ajouter au dernier moment les 200 gr de sucre restant et battre encore un peu. Ajouter délicatement les amandes.

A l'aide d'une cuillère à café poser des petits tas sur une plaque beurrée et farinée. Faire cuire à 130° (thermostat 3-4) pendant 35 minutes environ.

Conserver les rochers dans une boîte bien fermée sinon ils ramolissent.





La vie au village



La Fête au Village

Le 17 juin, la Fête au Village a eu lieu sur la place de la Mairie à Brunstatt. Un grand bal fut organisé, animé par l'orchestre « Melody Boy's ».

Une buvette et une petite restauration étaient bien entendu proposées aux nombreux participants présents! Cet événement fut une belle réussite et a permis de rentrer en musique et en toute convivialité dans la période estivale.



La remise des calculatrices

Le 27 juin dernier, les élèves de CM2 de l'École Élémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval ont reçu une calculatrice pour marquer leur passage en 6^{ème}. Madame le Maire, le directeur de l'École Élémentaire Christian SUTTER, ainsi que de nombreux parents étaient présents lors de cet événement qui marque la fin de l'année scolaire.



Le départ des enseignants

Ce même jour, les enseignants mutés ont été remerciés par Madame le Maire pour l'enseignement dispensé dans les écoles de Brunstatt-Didenheim. A cette occasion, ils ont reçu un cadeau pour leur départ. La municipalité leur souhaite une bonne route et de belles années à venir!

Le Bal Tricolore du 13 juillet

Pour célébrer la Fête Nationale, le traditionnel bal tricolore s'est déroulé le 13 juillet à Didenheim dans la cour de la mairie. L'Harmonie Fanfare « Liberté 1924 » de Bruebach était présente pour animer cette soirée au cours de laquelle a eu lieu une grande tombola dotée d'un VTT, d'arrangements floraux et de paniers garnis. Le cortège officiel est quant à lui parti de la cour de la mairie, pour une retraite aux flambeaux. Le service buvette a été assuré par la gym de Didenheim.



La Fête des Rues et le Forum des Associations

Le dimanche 17 septembre se sont déroulés la Fête des Rues et le Forum des Associations. Manifestation incontournable de notre village, la Fête des Rues a profité d'un beau soleil, contredisant la pluie de l'édition



précédente ! Les nombreux visiteurs ont ainsi pu arpenter les rues de notre commune et profiter du traditionnel marché aux puces, mais également des nombreux artisans venus présenter les métiers d'antan (sabotier, vannier, fabrication d'essis bois, tailleur de pierres, dentelle sur bois, etc...). Au sein de la Salle d'Activités se déroulait ce même jour le Forum des Associations, durant lequel les visiteurs ont pu découvrir les différentes associations de Brunstatt-Didenheim.



La Marche du Cœur

La Marche du Cœur, organisée par la Caisse du Crédit Mutuel Porte du Sundgau, s'est déroulée le samedi 7 octobre de 10h à 16h. Le parcours pédestre d'une distance de 3 km, au départ de l'Espace Saint-Georges, a permis aux participants de faire profiter l'association de leur choix d'un don de 2 € pour chaque tour de circuit effectué. Le même montant étant versé par le Crédit Mutuel à l'association Le Petit Monde de Hari (aide pour les enfants prématurés).





La vie au village

L'exposition «Ill'Art»

L'Association Vie et Patrimoine a organisé les samedi 14 et dimanche 15 octobre l'exposition Ill'Art.

Une vingtaine d'artistes de la commune ont ainsi présenté leur savoir-faire à travers des photos, des poèmes, des sculptures sur bois ou encore des bijoux fantaisie. Les enfants ne furent pas en reste puisque l'école élémentaire «La Sirène de l'III» a également participé à cette exposition avec de nombreux dessins. A l'occasion de cet évènement, l'association a également organisé une visite historique du village.



Le concert de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt

Le concert de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt s'est déroulé le 28 octobre dans l'enceinte de l'Espace Saint-Georges. Après une première partie assurée avec brio par les élèves de l'école, c'est le « Bolling Quintet » qui a pris le relais, proposant aux spectateurs une œuvre du compositeur Claude BOLLING intitulée « Pic Nic Suite ».

Livres pour Tous

La section Sport pour Tous du Cercle Sportif Saint-Georges a organisé son incontournable opération « Livres pour Tous » les 4 et 5 novembre derniers dans l'enceinte de la salle d'activités. L'occasion rêvée pour les amateurs de livres en tous genres de trouver leur bonheur parmi une très large collection !

Le 10^{ème} Salon de la Photo

Les 4 et 5 novembre le Ciné Photo Club a organisé le 10^{ème} Salon de la Photo de Didenheim. Ont participé à cet évènement les 10 invités d'honneur depuis la création du Salon de la Photo. Par ailleurs, plusieurs photographes amateurs étaient présents pour enrichir cette exposition.

La bourse aux vêtements

Le dimanche 5 novembre, l'Association Sportive de Didenheim a organisé une bourse aux vêtements adultes et enfants. Des jouets et des articles de puériculture étaient également proposés. Cet évènement s'est déroulé dans la Salle Municipale des Sports rue du Bitz.





La commémoration de l'Armistice

Le dimanche 12 novembre fut commémoré le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'office religieux fut célébré par l'Abbé ADLER à l'église Saint-Gall, suivi du rassemblement au Monument aux Morts à côté de l'église. Après la manifestation, le vin d'honneur a été servi à la Petite Echarde.



Le repas Choucroute

Le 19 novembre, l'Association Georgia et Les Paroisses de Brunstatt ont organisé le traditionnel repas choucroute dans l'enceinte de l'Espace Saint-Georges. Au menu: potage, choucroute, fromages, dessert et café. Une animation musicale et une tombola dotée de très nombreux lots ont rythmé l'évènement.

La vente de Noël Fil d'Argent

Le 25 novembre, la section Fil d'Argent de l'Association « Prendre et Vivre son Temps » a organisé sa vente de Noël au Foyer-Restaurant de la résidence « Les Tilleuls ». Les bénéfices de la vente ont été reversés à plusieurs associations. Un salon de thé était proposé tout au long de la journée.



La pièce de théâtre « Alles Arfunda »

Le dimanche 26 novembre, l'Association « Prendre et Vivre son Temps » et le Théâtre Alsacien du Lerchenberg ont organisé une après-midi placée sous le signe du théâtre avec la pièce « Alles Arfunda », présentée à l'Espace Saint-Georges. L'occasion d'assister à une comédie en dialecte adaptée et mise en scène par René NEFF.

La fête des aînés à Didenheim

Le 10 décembre s'est déroulée la Fête des Aînés à la salle de gymnastique de Didenheim. Cet évènement incontournable de la fin de l'année a rassemblé de nombreux participants. L'après-midi fut animée par la Chorale des Enfants de l'Ecole Elémentaire La Sirène de l'III ainsi que par Monsieur Lucien WILLIG.





La rentrée des classes



Le lundi 4 septembre, Madame le Maire, accompagnée de Madame Jacqueline MEISTER, adjointe chargée des affaires scolaires, se sont rendues à l'Ecole Jacques Prévert et du Château Besenval ainsi qu'à l'Ecole Maternelle du Centre à l'occasion de la rentrée des classes. Madame GROFF a souhaité la bienvenue aux élèves et a notamment rappelé les rôles respectifs des enseignants et des parents, les premiers assurant une mission d'instruction et d'enseignement, les seconds restants dépositaires de l'éducation de

leurs enfants. Ces deux notions étant indissociables, Madame le Maire a souligné que l'enseignement dispensé dans les écoles ne peut porter ses fruits qu'en présence d'une éducation de qualité. De son côté, Monsieur Jean-Denis BAUER, Maire de la commune déléguée de Didenheim, a fait le tour des classes de l'Ecole Elémentaire « La Sirène de l'III » et de l'Ecole Maternelle « Les Castors » afin de souhaiter une bonne rentrée aux élèves.

Notre commune compte 5 écoles : l'Ecole Elémentaire Jacques Prévert,

l'Ecole Elémentaire du Château Besenval, l'Ecole Elémentaire « La Sirène de l'III », l'Ecole Maternelle du Centre et l'Ecole Maternelle « Les Castors ».

« Mon Ecole et Moi » (méthode Montessori), située dans les locaux de l'ancienne Ecole Maternelle Camille Seguin, vient compléter l'offre scolaire de la commune.

L'effectif scolaire total de la commune s'élève à 560 élèves à la rentrée 2017 dont 365 élèves pour les écoles élémentaires. Les écoles maternelles du Centre et « Les Castors » comptent quant à elles respectivement 140 élèves et 55 élèves.

Financièrement, les crédits de fonctionnement et d'investissement ac-



Ecole élémentaire Jacques Prévert & du Château Besenval



- 1 - Mme SCHITTLY Géraldine - Zil
- 2- Mme SCHALINSKI Liesa
CE2, CM1, CM1-CM2 Bil. Partie allemande
- 3 - Mme GUENEGUES Aline -
CE2, CM1 - CM1/CM2 Bil. Partie française
- 4 - Mme LAMBOLEY Céline - Zil
- 5 - M. SUTTER Christian - Directeur, CM2
- 6 - Mme BASSO Valérie - CM1, CM2
- 7 - Mme LOEWERT Catherine - CE2, CM1

- 8 - Mme CHOLLEY GILG Vanessa - CP
- 9 - Mme LAURETTE Hélène - CE2
- 10 - Mr JAEGLY Eric - CP
- 11 - Mme SCHILLINGER Claire
CP, CE Bil. Partie allemande
- 13 - Mme ZIMMERMANN Caroline
CP, CE Bil. Partie française
- 14 - Mme CRESSATTI Nadine - CE1
- 15 - Mme CLIVIO Catherine - CE1, CE2



Ecole élémentaire la Sirène de l'Ille



- 1 - Mme TABAK Sidonie - CP
- 2 - Mme VIOTTI Christelle - CM1/CM2
- 3 - Mme TERRASSON Virginie - CE1
- 4 - M. BASSO Christophe - CE/CM1
- 5 - Mme BOILEAU Joëlle - Directrice, CP

cordés aux 4 établissements scolaires en 2017 s'élèvent à 79 830 €.

A la rentrée, un gilet jaune de sécurité a été remis aux élèves scolarisés en première année de maternelle ainsi qu'au CP. Il faut rappeler qu'il est de notre responsabilité à tous, qu'il s'agisse du corps enseignant, des parents et des élus, de veiller strictement à ce que nos enfants portent ces gilets jaunes tous les jours. Leur sécurité est en jeu, et le simple geste de faire porter ce gilet aux enfants peut prévenir des accidents regrettables. Nous comptons donc sur l'engagement de chacun pour que le port du gilet jaune entre dans les mœurs.

En matière de réforme des rythmes scolaires, un temps d'accueil gratuit est organisé à l'Ecole Maternelle du Centre et à l'Ecole Elémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval : du lundi au vendredi de 07h45 à 8h20 et de 15h35 à 16h00 sauf le mercredi de 11h20 à 12h00. Par ailleurs, les élus ont fait le choix de ne pas agir dans la précipitation pour un éventuel retour à la semaine de 4 jours. Cette option sera étudiée pour la rentrée 2018-2019. Pour l'année scolaire en cours, le principe appliqué est donc toujours celui de la semaine de 4 jours et demi.

Enfin, rappelons que les NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) sont toujours organisées à l'Ecole Maternelle « Les Castors » du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 15h15 à 16h et à l'Ecole Elémentaire « La Sirène de l'Ille » du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 15h25 à 16h00.



Ecole maternelle les Castors

- 1 - M. MARGOTTON Yves - PS/MS
- 2 - Mme TABAK Sidonie - PS/GS
- 3 - Mme CHRISTEN Carine - Directrice, PS/GS



Ecole élémentaire Centre

- 1 - M. FEY Laurent - P/M
- 2 - Mme LAGRANDE Marie-Christine - G (Décharge vendredi)
- 3 - Mme BRETON Amandine - P/M/G/ Bil. partie française
- 4 - Mme POUGEUX Sophie - G Directrice
- 5 - Mme STOCKER Nathalie - P/M/G/ Bil. Partie allemande
- 6 - Mme ROLLAND Catherine P/M



Le projet d'école



A Didenheim, le lundi 26 juin 2017, l'École La Sirène de l'Île était en ébullition. Ce n'était pas la proximité des vacances qui justifiait cette effervescence, mais tout simplement le vernissage du projet artistique de l'année, intitulé «Et si le jardin envahissait les murs du village».

Sur une idée de Madame Joëlle BOILEAU et avec le concours de Madame Laurence MELLINGER, les enfants de la classe de CP de l'École La Sirène de l'Île et de la classe Grande Section de l'École Maternelle Les Castors ont réalisé une peinture murale.

Ce projet ludique a fait participer de nombreux intervenants venant d'horizons différents, mais tous animés d'un même enthousiasme. En premier lieu, les services techniques de la commune qui ont préparé la surface à peindre. Puis les parents, les enseignants et l'artiste pour délimiter les différentes zones à mettre en peinture. Ensuite les enfants Grande Section et les élèves de CP pour la réalisation des dessins témoins servant à l'élaboration des pochoirs confectionnés par les parents. Au final, tout ce petit monde s'est retrouvé pour la mise en peinture des nombreux sujets.

Cette participation collective a abouti à une magnifique peinture murale.

N'hésitez pas à prendre le temps de faire une halte à l'École La Sirène de l'Île ! Vous découvrirez dans le détail cette belle réalisation qui a su mobiliser petits et grands afin d'embellir le mur de l'école.



La Sirène de l'Île





« Aire de jeux "Bellevue" à Didenheim

Enfants et adolescents attendent avec impatience de pouvoir prendre possession de la nouvelle aire de jeux Bellevue et se « défouler » dans les "battle" de "foot street" de la structure créée à cet effet. Les plus petits, quant à eux, laisseront libre cours à leur imagination pour créer des aventures au fil du parcours de jeux d'agrès où se mêleront toboggans, passerelles, mur d'escalade, barres de glissade et filets à grimper, le tout sécurisé grâce au sol amortissant couvrant l'ensemble de la surface de l'aire de jeux.



rie pilotée par M. Diffor Ludovic, chef de pôle du Centre Technique Municipal. Ils ont entrepris la construction des infrastructures et des aménagements techniques. Il s'agit d'un chantier important qui a allié des phases de terrassement, de poses de bordures de ceinturage des zones de jeux, d'aménagements d'accessibilité PMR, une mise aux normes du mur de soutènement en limite avec la rue des Cigognes et enfin une opération de reprofilage des espaces verts avec plantations d'arbres sur la zone attenante aux espaces de jeux.

Ce projet d'intérêt général, attendu par tous, permettra de revitaliser et redynamiser ce secteur, poumon vert situé entre la partie basse et haute du territoire, mais aussi d'apporter aux résidents de ces quartiers un lieu de promenade, de convivialité, de rencontre et de jeux.

L'inauguration et l'ouverture au public de ce site est programmée début du printemps ce qui permettrait de coïncider avec l'arrivée des beaux jours et des vacances scolaires.

A proximité, parents et grands-parents pourront se laisser aller à des moments de détente et d'échanges sur un espace ombragé qui leur sera dédié, tout en veillant sur leurs chers "petits bambins" avides de sensations.

La Commune a engagé ce chantier, à l'automne, avec son équipe de voi-





Les Marchés de Noël



Didenheim

L'Association « Vie et Patrimoine » de Didenheim a organisé son marché de Noël les 25 et 26 novembre derniers dans la salle « La Petite Echarde ». Au programme, une exposition-vente d'objets fabriqués de façon artisanale par les habitants de la commune (broderie, articles en bois, cartes, tricot, sirops, couronnes de l'Avent, entre autres) ainsi qu'une bourse aux articles de Noël (guirlandes, crèches, bougies, etc.). Bien entendu, le vin chaud et les manalas étaient au rendez-vous. Le Saint-Nicolas est par ailleurs passé le samedi en fin d'après-midi, et une tombola a permis de gagner des sapins de Noël décorés par les enfants des écoles de Didenheim ainsi qu'un sapin orné par « Fils et Tissus ».





Brunstatt

La Cour des Arts a accueilli les 1^{er}, 2 et 3 décembre derniers dans un superbe décor la 5^{ème} édition du traditionnel marché de Noël, marquant par la même occasion le début des festivités de fin d'année. Comme à l'accoutumée, cet évènement a rassemblé de nombreux exposants régionaux, proposant des stands de soie, de couronnes en bois, de sujets pour sapins de Noël, de lampes et petites décorations en bois flotté et bois exotique, de créations en textiles tissées et feutrées ou encore de poteries et céramiques. La petite restauration n'était pas en reste puisque l'Amicale du Personnel Communal de Brunstatt-Didenheim a proposé aux nombreux visiteurs de succulentes tartes flambées. L'incontournable vin chaud était bien entendu lui aussi de la partie, faisant planer dans les allées de doux parfums d'épices et de cannelle. Cette année, pour la première fois, les enfants ont eu la joie de participer à un jeu de piste. Sur la base d'un scénario préparé à leur attention, il s'agissait de retrouver quelques objets caractéristiques des artistes présents sur le marché. A la suite du tirage au sort des bulletins de réponses, des lots ont été offerts par La Cour des Arts.

Ces trois jours de fête ont rencontré un grand succès, plongeant enfants et adultes dans la magie de Noël, et témoignant de l'attachement de nos concitoyens aux évènements festifs qui rythment tout au long de l'année la vie de notre village.





Tribune d'expression

Bien Vivre à Brunstatt

Lorsque notre commune nouvelle est née le 1er janvier 2016, vos élus se sont engagés à y maintenir une qualité de vie et un bien vivre qui participent du charme de notre village, et ce sur le ban communal de nos deux communes historiques, Brunstatt et Didenheim. Ainsi, les projets et surtout leur concrétisation sur le terrain constituent la première de nos priorités. Et le groupe majoritaire vous remercie de lui accorder sa confiance, même s'il peut arriver que ces projets impactent votre quotidien lorsqu'ils sont en phase de réalisation.

A titre d'exemple, les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain menés par Mulhouse Alsace Agglomération ont généré des problèmes évidents de circulation, comme vous pouvez le lire en détail dans ce bulletin. Votre patience et votre compréhension de l'enjeu de ce projet se doivent d'être soulignées. Par ailleurs, d'autres projets de voirie sont actuellement en cours telles la création d'une voie verte/piste cyclable ou encore la mise en place d'agrès sportifs en plein air. Ces quelques exemples témoignent de notre vision d'une commune qui, selon nous, ne peut exister sans projets. Que ce soit, comme nous l'avons dit, en termes de développement du réseau d'énergie, de santé publique ou de sécurité des cycles et des piétons, mais également de l'essor des moyens de communication (panneaux lumineux, projet fibre), un village se doit d'évoluer avec son temps et à ce titre, vos élus ont le devoir de répondre à vos attentes.

En ces temps nostalgiques où d'aucuns affirment que « c'était mieux avant », nous pensons que même si cette affirmation peut s'avérer juste sur certains aspects, beaucoup d'autres éléments de notre quotidien se révèlent plus en phase avec les attentes légitimes de notre société contemporaine : le respect de l'environnement (diminution de l'usage des produits phytosanitaires, accent mis sur les fleurs et les plantes économes en consommation d'eau, aspect environnemental fort dans le Plan Local d'Urbanisme, projet de création d'une zone de composteurs collectifs au pied des immeubles), la prise en compte dans le paysage urbain des piétons et des cyclistes, l'accent mis sur les activités physiques (agrès sportifs, aire de jeux « Bellevue » à Didenheim) ou encore la requalification du centre du village à Brunstatt. Autant de thématiques et de projets qui nous semblent améliorer le quotidien de nos concitoyens, tout en s'inscrivant dans une démarche plus globale, celui d'un véritable projet de société.

Nous souhaitons également faire un focus sur la politique menée par votre groupe majoritaire dans le domaine des écoles. Ainsi, il est primordial pour vos élus qu'à la fois enseignants et élèves disposent de moyens communaux optimum afin de dispenser pour les uns, et de recevoir pour les autres, un enseignement de qualité. Ainsi, nos cinq écoles communales bénéficient toutes de moyens financiers permettant d'y effectuer des investissements durables tout au long de l'année. Par ailleurs, nous organisons chaque année en mairie une rencontre entre les membres du Conseil Municipal, les enseignants

et les parents, afin d'échanger les points de vue, de prendre acte des éventuelles doléances et de réunir en toute convivialité les acteurs parties prenantes de l'éducation et de l'enseignement de nos enfants.

Enfin, nous avons à cœur de permettre à nos concitoyens d'être de véritables acteurs dans la vie de notre village et de participer aux actions mises en place par vos élus. A ce titre, la Journée Citoyenne, le protocole de participation citoyenne (voisins vigilants) ou encore la Bibliolib permettent aux personnes volontaires de s'impliquer dans la res publica. Cet engagement dont vous faites preuve témoigne ainsi de l'attachement que vous portez à l'intérêt général et à la qualité de vie dans votre commune.

Nous vous rappelons enfin que votre Maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition tout au long de l'année pour vous recevoir en mairie et vous apporter toutes informations ou précisions nécessaires sur les dossiers qui le nécessiteraient.

GROFF Bernadette, BAUER Jean-Denis, VOGT Christian, MEISTER Jacqueline, STEINMETZ Jean, SEILLER Paulette, VOGT Patrick, SCHAFFHAUSER Marie-Louise, BISCH Raphaël, BOURDERONT Michèle, BAGUEREY Catherine, VO MAI Roland, PICHON Eric, KLEIN Corine, FUCHS Brigitte, BITONTI Jean-Pierre, BERGERON Annelyse, TROUVE Gwenaëlle, MESSERLIN Alice, BERNHARD Gabrielle, RUETSCH Jean, COUTANT Eric, ZISCH Romain, SAUTRON Mikael, KLEIN Arnaud, OTT Valentin, LICHTENSTEGER Jacques, BAY Maurice, JOLIVALT Patricia, FREYMANN Martine, KLAEYLE Bernard, DIZNER Valérie, SHARIFI TAFRESHI Aline, ROCHER Cécile, METREAU Fabrice, SCHMITTER Cédric, GRANGE Maud, SCHMITT François, RIEBER Catherine, COLLIN Fabienne.

Bruntatt-Didenheim

Nouvelle réalité

«texte non reçu»



Communication

Panneau lumineux

Comme vous avez pu le constater, un panneau lumineux a été installé cet été à Didenheim place de la Libération. Ce panneau est opérationnel depuis la fin du mois de septembre et permet de visualiser des textes mais également des photos ou encore des vidéos. Grâce à ce nouveau support de communication, les habitants peuvent consulter de manière claire et concise toutes les informations intéressant notre village. Grands événements, manifestations, informations diverses, météo : ce panneau lumineux permet en un clin d'œil d'obtenir des renseignements sur la vie de notre village. Ce nouvel outil permet donc de communiquer en temps réel avec vous, 24h/24 et 7 jours/7 !



Projet Fibre

La commune de Brunstatt-Didenheim s'est engagée dans le projet de déploiement de la fibre. La fibre optique est un support physique de transmission à très haut débit. Le principe de la fibre est le suivant : un brin de fibre optique apporte un signal lumineux ayant la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, en ne subissant aucun affaiblissement. La fibre optique permet ainsi une très grande vitesse de connexion internet. Sur Brunstatt-Didenheim, c'est la société Orange qui est en charge du déploiement de la fibre. Ainsi, la pose du FTTH (Fiber To The Home, autrement dit « fibre jusqu'au domicile ») concerne 32 communes et plus de 117 000 logements au sein de m2A.

Le programme prévisionnel des travaux de déploiement de la fibre optique est le suivant :

- **4^{ème} trimestre 2017** : inventaire des sites pour le déploiement des armoires de liaison. Pose d'une première armoire en 2017 sur Brunstatt.
- **2018** :
 - o Déploiement du réseau et pose des armoires sur le territoire de Brunstatt.
 - o Prospection et raccordement des abonnés au fur et à mesure du déploiement.
 - o Fin de l'année : déploiement sur le territoire de Didenheim.
- **2019** : déploiement sur le territoire de Didenheim.

A noter que les travaux sur le territoire de Brunstatt avaient été engagés par Orange avant la fusion avec Didenheim, expliquant le décalage d'une année dans le déploiement entre les deux communes historiques.





Les commerces ambulants

L'AMAP

(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) : les AMAP sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique, le principe étant d'établir un contact direct entre les agriculteurs et les consommateurs. L'AMAP est présente à Brunstatt tous les mercredis soirs de 18h30 à 19h30 sur le parking de la Salle d'Activités.



Le marché

Le marché est installé tous les samedis matins sur la place de la mairie de Brunstatt. Une douzaine de marchands y sont ainsi présents (boucherie, fruits et légumes, fromages, notamment). Par ailleurs, les Rôtisseries Franc-Comtoises sont installées tous les samedis à Didenheim.

Les Food Trucks

3 food trucks se trouvent sur le territoire de Brunstatt-Didenheim. «Aux Délices de Loulou» est situé sur le ban de Didenheim et ouvre ses portes les mardi, mercredi,

jeudi et vendredi ainsi que Toto. « Yummi & Co » est quant à lui situé sur le ban communal de Brunstatt et accueille ses clients tous les jeudis soirs.



Téléthon 2017

Une année exceptionnelle !!!

Sous l'égide de l'OMSAP, a été organisé à la Salle Municipale des Sports, le samedi 9 décembre 2017, pour la deuxième année consécutive le TELETHON.

C'est avec le parrainage de Sylvie RIEDLE Championne de France de cyclisme et de Patrick MOYSES Champion du monde de Handbike, que se sont déroulées tout au long de la journée, devant un public nombreux, les animations prévues par les organisateurs. Le spectacle offert par les élèves des écoles de Brunstatt-Didenheim et du collège Pierre PFLIMLIN, de l'ABCL, des groupes Cheerleading et du Gospel's Rejoicing, les démonstrations des Sapeurs- Pompiers et de la société de gymnastique de Didenheim, ainsi que les expositions ont ravies les présents.

285 repas ont été servis et plus d'une centaine de marcheurs ont bravé le froid sur le parcours prévu par les organisateurs.

Dons, tombola, bredalas du Téléthon, pâtisserie, crêpes et boissons ont été proposés tout au long de la journée.

Cette manifestation a permis de collecter **9 300 €** intégralement reversés à l'AFM TELETHON.

Un grand merci aux partenaires, aux bénévoles et à tous ceux qui ont fait preuve de générosité et de solidarité pour assurer le succès de cette opération.



12

Agenda

Nos prochains rendez-vous

Dimanche 7 janvier

Challenge Groff Tournoi Féminin

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 28 janvier

Challenge Messerlin FCB U13

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 28 janvier 17h

Concert des Professeurs de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt

Espace Saint-Georges - Brunstatt



Samedi 3 & Dimanche 4 février

Foire aux Livres

Ecole élémentaire La Sirène de l'III - Didenheim



Dimanche 4 février

Challenge Beinert FCB U11

Salle Municipale des Sports - Brunstatt

Vendredi 9,
Samedi 10 et
Dimanche 11 février

Exposition Arts & Emotion

Cour des Arts - Brunstatt



Samedi 10 et
Dimanche 11 février

Concours des Archers Saint-Georges

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche
11 février 17h

Concert «Euterpe»
Eglise Saint-Georges -
Brunstatt

Lundi 12 février
à 20h

Concert Jean-Claude Gianadda

Eglise St Gall - Didenheim



Mercredi 14 février
& Mercredi 20 juin
de 16h30 à 19h30

Don du Sang

Salle St Gall - Didenheim



**Dimanche
18 février**

**Challenge Halm FCB
U15**

Salle Municipale des
Sports - Brunstatt

**Samedi
24 février**

**Théâtre organisé par
l'Association Prendre
et Vivre son Temps**

Espace Saint-Georges -
Brunstatt

Dimanche 11 mars

**Concert de l'Ecole
de Musique Centre
et de Théâtre de
Brunstatt**

Espace Saint-Georges -
Brunstatt

Samedi 17 mars

**Vente Fil d'Argent
par l'Association
Prendre & Vivre son
Temps**

Résidence «Les Tilleuls» -
Brunstatt

Dimanche 25 mars

**Bourse aux
Vêtements Adultes,
Enfants Jouets et
Puériculture**

Salle Municipale des
Sports - Brunstatt

Dimanche 18 mars

**Tournoi de Volley
- Cercle Sportif
Saint-Georges.**

Salle
Municipale des Sports -
Brunstatt



**Vendredi 30 mars
à 12h**

**Carpes frites à
emporter
Société de
Gymnastique**

Didenheim

Mars ou Avril

**Vente Livres pour
Tous - Sports pour
Tous du Cercle Sportif
Saint-Georges**

Salle d'Activités -
Brunstatt

Vendredi 20 avril

Don du Sang

Espace Saint-Georges -
Brunstatt

Mardi 1^{er} mai

**Concours Target du
Muguet des Archers
Saint-Georges**

Salle Municipale des
Sports - Brunstatt

**Samedi 5 et
Dimanche 6 mai**

Marche Populaire

Salle Municipale des Sports -
Brunstatt

**Dimanche 6 mai
Marché aux Puces de
l'ASD Didenheim**

Plaine Sportive - Didenheim



Samedi 12 mai 14h

Fête du Pain

Place de la Libération -
Didenheim



Dimanche 13 mai

Fête de la Saint-Honoré

Brunstatt



Dimanche 13 mai

**Concours de Pêche
AAPPMA**

Etang du Bitz - Brunstatt

**Vendredi 25 au
Dimanche 27 mai**

Exposition Street Art

Cour des Arts - Brunstatt



Samedi 26 mai 7h30

Journée Citoyenne



Mercredi 13 juin 14h

**Portes Ouvertes de
l'Ecole de Musique
Centre et de Théâtre de
Brunstatt-Didenheim**

Espace Saint-Georges -
Brunstatt

Vendredi 15 juin

Concert Extérieur

Cour des Arts - Brunstatt

**Vendredi 15 & Samedi
16 juin à , 20h**

Gala de danse ABCL

L'Aronde à Riedisheim

Samedi 16 juin 20h

Fête au Village

Place de la Mairie -
Brunstatt



Mardi 8 mai

Commémoration de la victoire 1945

Monument aux morts - Brunstatt



Samedi 16 juin

**Pêche «semi-nocturne»
par l'AAPPMA**

Etang du Bitz - Brunstatt

Dimanche 24 juin

**40^{ème} Grepeltturnier
de l'AS Didenheim**

Plaine Sportive -
Didenheim



Mariages d'Antan



M. et M^{me} Jean BURKEL
Noces d'Or

10/07/1967 - 10/07/2017



M. et M^{me} Marc WAGNER

Noces d'Or

18/07/1967 - 18/07/2017



M. et M^{me} Raymond HEIM

Noces de Diamant

06/09/1957 - 06/09/2017



M. et M^{me} Henri MULLER
Noces d'Or
09/09/1967 - 09/09/2017



M. et M^{me} Georges WURSTEISEN
Noces d'Or
06/10/1967 - 06/10/2017



M. et M^{me} René PLICHON
Noces d'Or
13/10/1967 - 13/10/2017



M. et M^{me} Daniel HELFER
Noces d'Or
25/11/1967 - 25/11/2017

